

Zeitschrift: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 265

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Souvenirs, souvenirs

Lectures.

« Il y avait comme invité un officier britannique, médecin de profession. Abattu au-dessus de Tobrouk. Prisonnier en Sicile. Evadé et réfugié en Suisse. Et il ne faisait pas l'éloge de la Suisse, quoique la maîtresse de maison l'attendît visiblement. Un gentleman : pas un mot de la guerre et de son expérience personnelle. Ce ne fut que lorsque la maîtresse de maison, mère de deux lieutenants, eut fait l'éloge de la Suisse, en long et en large, et comme le Britannique se contentait d'écouter, eut éprouvé le besoin de recommencer son éloge, qu'il remarqua en passant qu'il avait été abattu par une batterie anti-aérienne suisse fabriquée à Oerlikon. On pouvait d'ailleurs prendre sa remarque comme un hommage rendu à la qualité de la production suisse. Pour la première fois, j'entendis la plaisanterie-standard : pendant les six jours ouvrables de la semaine, les Suisses travaillent pour Hitler; le dimanche, ils prient pour la victoire des Alliés. Mais le Britannique fit comprendre à la maîtresse de maison qu'il avait pour cela pleine compréhension : un gentleman. » (Max Frisch, « Dienstbüchlein », Suhrkamp 1974).

« Une vieille histoire me revient, que P. m'a racontée un jour, alors qu'il était lui-même employé dans l'administration fédérale. Dans les années 50, une logeuse avait dénoncé à la police fédérale l'un de ses locataires, parce qu'elle avait cru reconnaître, épinglé à la paroi de sa chambre, une photo de Staline. Après interrogatoire et enquête consciencieuse menée par la police fédérale, il s'était avéré que la photo n'était pas celle de Staline, mais celle du père décédé du locataire.

» Donc : affaire classée dans un éclat de rire ?

» En apparence seulement.

» Des années plus tard, le locataire, qui n'avait rien à se reprocher, postula une place dans l'administration fédérale. Tout semblait sur la meilleure voie, il était le plus qualifié des candidats.

C'est pourquoi la nouvelle que sa candidature ne pouvait pas être retenue le frappa comme un coup de tonnerre dans un ciel bleu. Et ce n'est que beaucoup plus tard, et encore par hasard, qu'il apprit la raison de son échec : une question de routine auprès de la chancellerie du procureur de la Confédération : « Est-ce qu'un certain X, né en... figure dans vos archives ? » avait suffi. « Oui, avait répondu la Chancellerie. Ce nom figure dans nos dossiers. Nous avons eu affaire à lui voici quelques années. »

» Cela avait suffi... » (Kurt Marti, « Zum Beispiel Bern », Luchterhand 1973).

J'ai moi aussi des souvenirs... A l'automne 1940, l'un de nos professeurs, qui fut par la suite recteur de l'Université, nous avait réunis pour parler avec nous de notre avenir de gymnasiens... Et quatre ans plus tard, l'un de mes camarades, qui avait la double nationalité franco-suisse, alla combattre dans le maquis jurassien. Ce qui lui valut en 1947 ou 48 de comparaître devant un tribunal militaire pour « service étranger » !... Et de s'entendre citer les propos qu'il avait tenus sept ou huit ans plus tôt, à l'Hôtel de la Paix à Lausanne, en compagnie de son professeur et de ses camarades.

J. C.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

A bout de souffle ?

La « National-Zeitung » (83) publie une information de douze lignes sous le titre « Gazette am Ende ? » (Est-ce la fin de la Gazette ?). Sous une forme prudente, le quotidien bâlois laisse entendre que les jours du journal libéral, fondé au XVIII^e siècle, sont comptés et qu'une intégration dans le « Journal de Genève » est prévue. La crise de la presse politique continue aussi en Suisse alémanique et dans « Die Weltwoche » (11) il est question de la presse quotidienne ca-

tholique dont tous les journaux, à l'exception du « Vaterland », auraient de sérieuses difficultés de trésorerie.

— La même « Weltwoche » publie les résultats d'un sondage d'opinion sur la troisième initiative pour le renvoi des étrangers. L'enquête a eu lieu de fin janvier à la mi-février. A cette époque on aurait eu une forte participation aux urnes et le résultat aurait été très serré, avec une probabilité de rejet. Les jeunes sont en majorité opposés à l'initiative, alors que les aînés (à partir de 52 ans) restent fidèles à la notion du réduit national de leur jeunesse et accepteraient ce renvoi de ceux que nous avons engagés pour renforcer notre confort.

— Les mesures prévues par le Département fédéral des finances et le Conseil fédéral pour améliorer la situation financière de la Confédération et l'examen des mesures conjoncturelles par le Conseil national ont été largement commentés par la presse alémanique. Dans la « Neue Zürcher Zeitung » (121) un article intitulé « Le plus gros déficit depuis 1945 » ; dans le corps de l'article le rédacteur relève que, malgré cet énorme excédent du compte financier, le découvert du bilan a encore diminué de 127 millions et n'est plus que de 1676 millions, alors que les dettes correspondent au 70 à 80 % des recettes annuelles.

— L'article qui ouvre le dernier magazine du « Tages Anzeiger » est consacré à l'école : depuis deux ans existaient à Zurich des établissements privés, subventionnés par des particuliers, et qui, dans l'esprit des maîtres qui les animent doivent jeter les bases d'une alternative à la formation scolaire officielle ; dans le même numéro du TA, le point de la législation en vigueur à New York sur l'interruption de grossesse (sous la forme d'une interview avec un médecin américain qui souligne les avantages des lois les plus libérales du monde en la matière).

— Dans le supplément hebdomadaire de la « National Zeitung », la fin des souvenirs de « mob » de Max Frisch.